

INTITULE DU POSTE

ENSA GRENOBLE_2022-1074633_MCF_ATR_APV_CAT 2

INTITULE LONG DU POSTE

Maitre.sse de conférences / Arts et Techniques de la Représentation – Arts Plastiques et Visuels / Catégorie 2

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2023

LOCALISATION DU POSTE

Région	Auvergne Rhône Alpes
Département	Isère
Adresse	60 av. de Constantine, Grenoble

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'ENSAG a le souci de former des architectes compétents et capables d'esprit critique, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie par l'approche virtuelle et analogique du projet mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

L'école déploie sa nouvelle offre de formation depuis la rentrée 2021. Au-delà de l'offre LMD et de l'HMONP, elle propose des cursus pluridisciplinaires partenariaux : en SHS (parcours archi, urba, Sc Po), en art et design (Master Design), en ingénierie (partenariat archi/ingé, mastère TEET). Elle porte un DSA sur les architectures de terre.

L'ENSAG est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes depuis janvier 2020. Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques. Elle est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1, ainsi que d'Amàco.

L'école en chiffres : 950 étudiants, 240 enseignants chercheurs et intervenants, 50 personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche, une 50^{aine} de doctorants, une 60^{aine} d'accords internationaux

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école

L'ENSAG, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important en France comme à l'étranger. Elle est repérée pour la vitalité et la qualité de la recherche qui y est conduite, ses domaines d'excellence et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à diverses échelles.

Elle accueille 3 équipes de recherche, membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de l'Université Grenoble Alpes :

- Architecture Environnement & Cultures Constructives, équipe d'accueil porteuse du Labex éponyme, dont l'objectif est de participer à la théorisation de la « recherche par le projet » en s'appuyant sur des travaux organisés selon 7 axes thématiques : précédents et projet ; transitions et transformation ;

territoires, construction sociale et matérialité ; établissements humains et milieux contraints ; habitats ; matériaux ; patrimoines.

- AAU_Cresson, équipe grenobloise de l'UMR Ambiances Architectures Urbanité commune avec le site de Nantes et le CNRS, dont les recherches sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités.

- Méthodes et Histoire de l'Architecture, équipe d'accueil, structurée autour de deux axes : l'histoire critique de l'architecture et les outils et méthodes de la conception architecturale et urbaine.

L'école porte plusieurs chaires partenariales (sur l'habitat, le numérique, la « territorialisation », et avec l'UNESCO sur les architectures de terre), et un réseau scientifique thématique, le « Réseau International Ambiances ». L'ENSAG est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence (Labex AE&CC).

Au-delà de ces projets, l'école dispose d'une capacité très forte à répondre à des appels à projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés et confortant le financement de la recherche.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

L'ENSA Grenoble recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) dans le champ ATR-APV. La personne retenue participera à l'organisation des enseignements du champ dans le cadre du programme pédagogique de licence et master. Il est attendu de son dossier de candidature qu'il prenne en compte les spécificités pédagogiques et scientifiques du poste et de l'ENSAG.

. Charges pédagogiques

Licence 1

1er semestre

Activer et développer la perception de l'espace à travers le dessin, dans toute l'étendue de ses formes et de ses possibles. Par cette pratique empirique, et l'implication du corps qu'elle induit, permettre à l'étudiant.e d'en traduire les qualités dans les deux dimensions.

Il-elle initiera l'acquisition de techniques graphiques diverses, des notions plastiques essentielles (composition, rythmes, plein et vide, ombre et lumière, etc.) en favorisant l'émergence d'un regard personnel et sensible.

2eme semestre

Il-elle organisera et prendra en charge un enseignement d'Arts Plastiques qui continuera à développer la perception, la traduction de la spatialité, du rapport du corps à l'espace à travers différentes pratiques plastiques (dessin, peinture, volume, installation). Il-elle devra être à même d'élaborer des propositions pédagogiques spécifiques à sa propre posture d'artiste, en complémentarité avec les autres enseignants du champ.

Licence 2

- approfondissement des fondamentaux permettant à l'étudiant.e de construire son propre langage plastique -développer sa capacité à représenter et transformer l'espace.

- le.la familiariser avec une multiplicité de pratiques artistiques contemporaines.

- l'enseignement portera sur l'expérimentation à l'échelle 1, l'agilité dans l'emploi des médiums et leurs hybridations, la mise en place d'un processus de travail en collaboration avec la matière.

Il-elle intégrera à ses enseignements la question de la couleur, des grandes notions théoriques à leurs mises en pratique en atelier.

Sur l'ensemble des cycles

Il-elle intégrera des équipes pédagogiques pluridisciplinaires autour du projet pour accompagner les étudiant.e.s dans sa conception et l'adéquation entre l'intention et ses représentations. L'apport de références artistiques leur permettra de se situer dans le champ contemporain.

Il-elle pourra intégrer des équipes pédagogiques transdisciplinaires dans le cadre de semaines dédiées à l'expérimentation.

. Participation au collectif, tâches complémentaires dues à la charge :

- réflexions spécifiques au champ disciplinaire en collaboration active avec les autres champs,
- réflexions en cours sur les thèmes stratégiques pour l'ENSAG : transition socio-écologique; numérique, apprentissage expérientiel, justice spatiale, interventions dans l'existant, médiation
- encadrement des mémoires, des stages, etc.
- participation à l'encadrement de Projets de Fin d'Études et aux jurys d'UE, de semestres, d'années, de fin de cycles
- participation aux instances et commissions de l'école, voire à son rayonnement

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

Compétences :

- Artiste plasticien(ne) professionnel(le) bénéficiant d'une reconnaissance dans le champ de l'Art Contemporain, plus spécifiquement dans le domaine du dessin, de la peinture ou du volume (sculpture, installation)
- Capable de favoriser la progressivité des apprentissages et doté.e d'un esprit d'expérimentation.
- L'enseignant(e) devra attester de sa capacité à construire des enseignements au sein du champ ATR et en lien avec d'autres champs

Expérience :

- La personne recrutée devra justifier d'une pratique active de son art, et de la présentation/valorisation de ses travaux (expositions, publications...) reconnues par ses pairs
- Il/elle devra témoigner d'un parcours de recherches personnelles dans lequel il/elle saura puiser les questionnements et les champs de réflexion à même de nourrir sa mission de formation auprès des étudiants.

Savoir-être :

- Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets
- Être bienveillant envers les étudiants.

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le/la candidat/e rejoindra le laboratoire MHA.

Le/la candidat/e devra contribuer à l'intégration des problématiques scientifiques du laboratoire au sein des enseignements ATR des cycles de Licence et de Master. Il s'agira de favoriser la diffusion de la culture scientifique de l'unité et ainsi de susciter l'intérêt de nos étudiants pour les activités de recherche en architecture.

Au sein de l'unité de recherche MHA, le/la candidat/e contribuera plus particulièrement aux travaux en lien avec l'axe 1, dimensions critiques et théoriques de l'architecture, en confrontant l'histoire des idées et l'histoire des techniques, et l'axe 2, dimensions projectuelles et instrumentales, en envisageant les méthodes et les processus de conception et de création. Le/la candidat.e développera des travaux sur les questions de représentation en envisageant d'une part la construction de la pensée par l'image et d'autre part la construction d'une pensée de l'image. Le/la candidat.e interrogera la représentation contemporaine en considérant les transferts et hybridations entre les arts visuels et l'architecture.

Le/la candidat/e participera aux activités du laboratoire, en contribuant à l'animation des travaux et en suscitant des relations et des collaborations aux échelles locales, nationales et internationales, en établissant des liens avec les environnements socio-économiques et scientifiques.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- Artiste plasticien(ne) professionnel(le) – DNSEP ou équivalent Master
- Une thèse en Arts plastiques, esthétique et sciences de l'art est bienvenue

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA X (*à compléter par l'ENSA*).

CANDIDATURE

Lien du site	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023
Personne à contacter	Philippe GRANDVOINNET, directeur des études et de la vie étudiante grandvoinet.p@grenoble.archi.fr
Autre personne à contacter	Pascale CHARDON LEYES, responsable RH et secrétaire générale chardon.p@grenoble.archi.fr